Conseil d'Administration du 10 mars 2017

Délibération N° 135.6

<u>Création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé portail</u> international Toulouse Tech ou « toulouse tech it easy »

Vu l'avis favorable de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, saisie en application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, notamment ses articles 26, 27 et 29,

Le Conseil d'Administration approuve la création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé portail international Toulouse Tech, qui a pour objet d'informer les étudiants ayant a minima un niveau de master, sur les différentes formations de niveau Master et plus, proposées par les écoles d'ingénieurs toulousaines du réseau Toulouse Tech. Ce portail a également pour finalité de permettre à ces étudiants, et en particulier aux étudiants étrangers, de procéder au dépôt de candidatures pour ces formations.

Les catégories de données à caractère personnel enregistrées sont les suivantes :

- état-civil, identité, données d'identification : les nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance,
 - formation/vie professionnelle : CV, scolarité et formation
 - données de connexion : identifiants de connexion, information d'horodatage.

Les destinataires habilités à recevoir communication de ces données sont les services de recrutement des écoles du collégium Toulouse Tech.

Le droit de rectification prévu par les articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 s'exerce auprès de l'administrateur du site qui peut être contacté à l'adresse suivante : contact@toulousetech.eu.

La durée de conservation de ces données est de deux ans.

Signé: Le Président,

Didier LUX